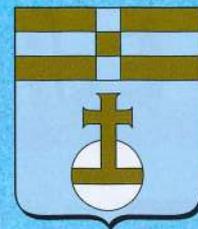


L'Écho de Montailloux



Bien vivre à PRESILLY

Bulletin municipal n° 05 - Janvier 2004

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	2
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	3/4
L'INTERCOMMUNALITÉ	5
LES ÉCHOS DE L'INTERCOMMUNALITÉ	6
SOCIALEMENT VÔTRE	7 à 9
INFO JEUNES	9
ÉVÉNEMENTS	10 à 13
LA PAROLE À	14
QUOI DE NEUF	15
FÊTE DE L'ÉCOLE BEAUPRÉ	16
ROULETABILLE	17
INFOS UTILES	17/18
ÉTAT CIVIL	19

**Meilleurs
voeux 2004**

Éditorial

Il est plutôt agréable de prendre sa plume avant Noël et Nouvel An pour présenter ses vœux de bonne année. En dehors des activités courantes de tous les jours et sans trop entrer dans une récapitulation des principaux travaux réalisés cette année, il convient tout de même de citer quelques sujets essentiels qui nous ont occupés en 2003. Toujours à propos de l'eau, nous sommes presque au bout de nos peines puisque, avant Noël, la réception définitive des travaux de construction du réservoir préfabriqué de Pomier et des réseaux correspondants sera prononcée, alors que, depuis quelque temps déjà, c'est l'eau provenant du réservoir des Crêts qui alimente Pomier. Quant à l'eau de nos sources de Montailoux, elle est désormais conforme aux critères imposés, grâce à l'installation des ultraviolets. Mais, après la sécheresse de l'été, les sources n'ont pas encore retrouvé leur niveau antérieur. Sinon, vous avez pu constater un gros effort réalisé dans l'entretien de nos routes et dans l'amélioration de la collecte des eaux pluviales en certains points. Et puis, actuellement, vous supportez quelques désagréments sur la route départementale au niveau de notre zone artisanale où est réalisé le raccordement attendu depuis plusieurs années des eaux usées au réseau collectif, par les soins du syndicat intercommunal d'assainissement. En même temps, nous viabilisons des parcelles de notre zone artisanale qui ne l'étaient pas encore.

Enfin, nous avons commencé à participer à la préparation de l'avant-projet sommaire de réhabilitation de la mairie. Mais j'écris ce «billet» avant Noël et vous avez dû apprécier l'air de fête qui règne devant beaucoup de maisons et jardins, ainsi que les illuminations effectuées en plusieurs points de la commune, sans oublier le lanterneau du clocher qui a quelque peu changé de couleur et les feuilles des platanes de l'église qui ont laissé leur place aux ampoules. Malgré la grisaille de l'hiver, nous aurons découvert la joie dans les yeux et sur les visages des enfants et surtout des plus petits au moment de Noël. Que cette ambiance de bonheur se poursuive longtemps après les fêtes où nous nous retrouvons en famille ou entre amis, plus proches les uns des autres sans nous laisser trop vite dévorer par la vie trépidante que nous menons si souvent. Espérant que vous avez commencé dans la joie, je vous souhaite qu'elle soit la meilleure possible pour vous tous et tous ceux qui vous sont chers, en n'oubliant surtout pas, et en portant une attention toute particulière, à ceux qui sont malades ou trop seuls, de manière à leur apporter réconfort et chaleur humaine. Avec l'ensemble des élus, nous vous retrouverons autour du verre de l'amitié pour célébrer la nouvelle année le vendredi 23 janvier 2003.

À bientôt.

✉ François Déprez

La galette des Rois

N'oubliez pas ! La galette des rois,
**le vendredi 23 janvier 2004 dès 19 h 00
à la salle communale.**

M. le maire entouré de son conseil
municipal
présentera ses vœux
aux Présilliens.

La commission bulletin



In rôle de la commission bulletin est de vous communiquer le maximum d'informations en sa possession sur les événements passés ou futurs. Comme nous l'avons déjà proposé à plusieurs reprises, n'hésitez pas à envoyer à la mairie vos suggestions, vos remarques, un sujet qui vous tient à cœur sur la vie de notre commune, des photos également ; ce bulletin est Votre bulletin.

**Nous vous attendons en 2004, et nous vous souhaitons à tous
une belle et heureuse année pleine de sérénité.**

Délibérations du conseil

Voici le résumé sommaire des réunions du conseil municipal qui ont eu lieu de juillet à novembre 2003.

BÂTIMENTS

Mairie : réaménagement

Le cabinet DMA de Neydens vient de proposer le premier avant-projet sommaire pour la réhabilitation de l'ensemble du bâtiment de la mairie. Tous les espaces doivent être facilement accessibles au public. Les travaux devraient commencer au début de l'été 2004. Le taux de rémunération de l'ensemble de l'ingénierie s'élève à 15 % du montant des travaux.

La bibliothèque de La Salévienne déménagera dans la seconde classe de l'ancienne école du Petit-Châble.

VOIRIE

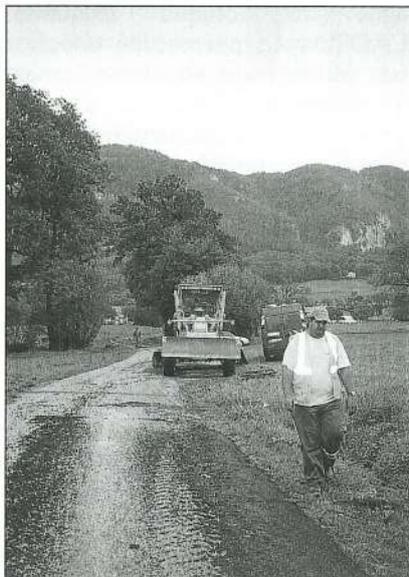
Il a été procédé à différents revêtements des routes sur le territoire de la commune: l'entreprise SCREG a effectué la route du Mont-Sion, la route des Hôteliers et la route de Chez Cambin, ces deux dernières en «bicouche».



Route du Mont-Sion. Oh! Madone

À Bel Air, sur la partie de la voie commune avec Feigères, en partenariat avec celle-ci, le réseau d'eaux pluviales a été complètement refait, suivi de la pose d'un nouveau revêtement effectué par la société Gerland.

Après la pose du nouveau réseau d'eau de Pomier, la société Gerland a procédé au goudronnage de la chaussée dans le secteur correspondant.



Route de Chez Cambin

La DDE a proposé un nouveau contrat annuel reconductible ATE-SAT (Assistance technique fournie par l'État pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire) pour ses interventions techniques auprès de notre commune et le maire a été mandaté pour signer la nouvelle convention.

ZONE ARTISANALE

Des demandes d'achat de terrain dans la zone artisanale ont incité le conseil municipal à envisager le découpage en cinq lots de la parcelle 1055 section B d'une surface d'environ 8000 m². Les aménagements nécessaires seront prochainement réalisés par l'entreprise Gruaz. Le prix de vente du terrain viabilisé est fixé à 30€ le m². Les acquéreurs potentiels sont invités à présenter un projet et s'ils envisagent de construire un logement, il est demandé que celui-ci soit bien intégré dans le bâtiment industriel et qu'il soit d'une surface raisonnable.

Le directeur de la Maison de l'économie, (société d'économie mixte) est venu exposer l'activité de cet organisme au conseil municipal et l'aide qu'il se propose d'apporter aux collectivités locales pour étudier les différentes candidatures des entreprises qui souhaitent s'installer sur leur territoire.

BUDGET

Un virement de crédit a été fait sur le budget eau pour la dotation de l'amortissement des subventions et un autre virement sur le budget général de la commune pour le transfert de l'assainissement à la Communauté de communes.

Une facture d'eau de 1999 a été admise en non-valeur.

Un dossier a été établi pour essayer d'obtenir une subvention auprès de la Région dans le cadre de la restauration du petit patrimoine bâti lié à l'eau; les bassins des Hôteliers et du Bourillon sont concernés.

EAU

Sécheresse

M. le préfet a été contraint cet été de prendre un arrêté relatif à la sécheresse, qui figurait sur tous les panneaux d'affichage de la commune. Le lavage des voitures, le remplissage des piscines et l'arrosage des pelouses ont été interdits. Si de telles mesures ont été prises, il était du devoir de chacun d'être attentif à la bonne application de cet arrêté.

Avec la sécheresse, la consommation d'eau n'a cessé d'augmenter alors que la production de nos captages de Montailoux diminuait sérieusement. Dans le même temps notre consommation communautaire s'est donc accrue considérablement.

Le réservoir et le nouveau réseau d'eau de Pomier ont été mis en service courant octobre.

INTERCOMMUNALITE

Le conseil municipal prend connaissance des rapports sur le prix de l'eau, la qualité de son service et sur la qualité du service public d'élimination des déchets. Ces deux rapports ont été présentés par la Communauté de communes.

Un avis favorable est formulé pour l'adhésion de la 2C2A (Communauté de communes de l'agglomération annemassienne) au syndicat du Salève.

Le syndicat intercommunal d'électricité du secteur des Avenières créé le 13 mars 1930 pour une durée illimitée n'ayant plus de raison d'être, le conseil municipal a accepté sa dissolution. C'est en effet le SELEQ 74 qui s'est substitué à ce syndicat. Ce syndicat avait pour objet d'étudier, de construire et d'exploiter le réseau de distribution d'énergie électrique du secteur des Avenières, qui comprenait quatorze communes (Beaumont, Feigères, Neydens, Présilly), les dix autres communes étant situées de l'autre côté du Mont-Sion jusque dans les Bornes.

Le conseil municipal de Présilly adresse ses remerciements à la commune de Beaumont pour l'extension du parking aux abords du groupe scolaire Beaupré.

DIVERS

Alpages du Salève

La commune de Présilly se porte candidate pour l'acquisition de la totalité des alpages du Convers et du Plan sur le Salève. Ces alpages se situent sur cinq communes: Beaumont, Cruseilles, Présilly, Le Sappey, Vovray.

Office National des Forêts

L'ONF propose son programme de travaux dans notre forêt communale de Montailoux pour 2003

et 2004 afin d'obtenir une subvention du Conseil général.

L'organisation des coupes affouagères sera exposée au cours d'une réunion le 22 décembre.

ADSL (Haut-Débit)

L'ADSL est une technologie permettant l'accès très rapide à Internet par l'intermédiaire d'une ligne téléphonique existante. L'ADSL vous permet de téléphoner ou de faxer en même temps, à plusieurs personnes pouvant « naviguer » simultanément, sur internet sans pour autant réduire la vitesse de transmission.

Un courrier réunissant soixante-quinze signatures a été adressé à France Télécom pour que Présilly puisse bénéficier de l'accès au réseau ADSL (Asymmetric digital subscriber line). Une réponse nous est parvenue nous indiquant que cet accès ne serait pas immédiat mais possible en 2005 en même temps que pour Beaumont. Aux dernières nouvelles, peut-être au deuxième semestre 2004.

Manifestations

La commune a offert l'apéritif devenu traditionnel à l'occasion de la fête de l'été le 27 juillet dernier. La course cycliste a été organisée le 3 août par le Vélo-club de Saint-Julien, comme chaque année avec d'excellentes performances réalisées par les minimes et les cadets venant de toute la région. La fête du Salève s'est déroulée le 14 septembre et les habitants de notre commune y ont participé en nombre important.

DROIT DE PREEMPTION

Le conseil municipal n'a pas utilisé de son droit de préemption sur les ventes suivantes:

- ⇒ une maison de M. John Brand, rue du Bourillon,
- ⇒ un terrain de M. Gervasoni, chemin Sous les Prés,
- ⇒ un garage de M. Ginovard, route du Moulin,
- ⇒ un terrain de M^{me} Dussetier, route du Petit-Châble,

- ⇒ un terrain de M. Cettour, route des Hôteliers,
- ⇒ un terrain de M. Tainturier, route du Moulin,
- ⇒ sept appartements de l'ancienne fruitière, rue de l'Église,
- ⇒ une maison de M. Dupont, chemin des Sampareils,
- ⇒ une maison de M. Lauper, chemin de la Tuilière.

URBANISME

Certificat d'urbanisme

- ⇒ M. Rossique, route du Petit-Châble.

Permis de construire

- ⇒ M. Machin, pour un abri voiture, chemin de Bronnaz,
- ⇒ M. François Vulliet, pour une rénovation d'habitation, route du Bé d' lè,
- ⇒ M. Rossique, pour deux habitations, route du Petit-Châble,
- ⇒ M^{me} Martin pour l'extension de son habitation, route de Beauregard,
- ⇒ M. Prohom, pour l'extension de son habitation, chemin de l'Étang,
- ⇒ M. Michel Girod, pour la reconstruction d'un bâtiment agricole après sinistre, route de Pomier.

Déclarations de travaux

- ⇒ M. Pillet pour un garage, route de Viry,
- ⇒ M. Franck Veyrat, pour une porte-fenêtre, route de Pomier,
- ⇒ M. Emmanuel Bouffard, pour un vélux, route du Moulin,
- ⇒ M. Dechamboux, pour un abri de jardin, route du Moulin,
- ⇒ M. Dupain, pour une piscine, route du Petit-Châble.



L'intercommunalité

École Beaupré

La rentrée scolaire

Ce sont 283 élèves, 13 enseignants, 8 employés qui se sont retrouvés à l'école Beaupré. Pas de problème particulier pour cette rentrée marquée cependant par le départ regretté de Sophie Basquin, directrice de la maternelle. Annie Collard, une ancienne du groupe a pris le relais, Laurence Rubin a toujours la responsabilité du primaire. On compte 4 classes de maternelle pour 105 élèves, 7 en primaire pour 178 élèves.



Deux fois par semaine, les 105 enfants des 4 classes maternelles se réunissent en salle de motricité et chantent! Quel plaisir de commencer la journée ainsi tous ensemble! C'est avec beaucoup d'entrain qu'ils fredonnent un répertoire de chants variés, rythmés ou doux, malicieux ou tendres.

Accompagnés à la guitare par Florence, une enseignante, ils travaillent, car chanter juste et en chœur demande des efforts et de la concentration.

Le parking agréable, fonctionnel, est apprécié par les parents même si les dispositions imposées dans un souci de sécurité ont paru contraignantes. Le nombre de places proposées est de 70, d'où la



nécessité d'utiliser aussi la rue Beaupré ou la Grand' rue. Civisme et courtoisie doivent rester les maîtres mots pour tous, grands et petits.

Le SIVU Beaupré

Ce syndicat intercommunal à vocation unique est composé de 12 membres élus (6 à Beaumont et 6 à Présilly) qui participent ensemble à sa gestion. Une secrétaire en assure la partie administrative et comptable.

Le budget Beaupré

Le budget est financé par les communes au prorata du nombre d'élèves. 1/5 des élèves sont de Présilly, la participation a été de 55 527 € pour l'année 2003 en augmentation de 4,8 % par rapport à 2002.

Le budget a été réparti en 2003 sur différents postes autant en fonctionnement qu'en investissement:

Les fournitures 38 € par élève, les sorties 504 €

Le renouvellement des manuels scolaires 1 338 €

Le car de la piscine 1 000 €

Les emprunts, les réparations, le mobilier.

Le personnel, les assurances, la cantine sachant que cette dernière revient à 6,50 € par élève (prix du ticket 4,38 €), la garderie périscolaire qui tend à équilibrer son budget et le soutien scolaire chiffré à 3 200 € par an.



Le personnel du SIVU BEAUPRE au complet:

De gauche à droite:

En haut: Brigitte LYARD, Annick PORRET, Suzanne GRUFFAT

Au milieu: Suzanne DUPARC, Hélène JOMAIN, Catherine GIRARD, Emma VARENNE

En bas: Evelyne GAUCHE.

Les professeurs des écoles: de gauche à droite

Devant: Stéphanie HUMBERT, Magali PERE, Laetitia CHEVALLAY, Stéphanie DOMINJON, Laurence RUBIN

Derrière: Annie COLLARD, Yves BESSON, Rachel SORLIER, Béatrice TIBERGE, Florence BEYLARD OZEROFF

Les absents: Anne-Hélène PERRIN, Samuel NOVEL et Catherine CAMAS.

Les Échos de l'intercommunalité

LE COMITE DE JUMELAGE SAINT-JULIEN MOSSINGEN

Événements 2003

Réunion de travail du printemps en mars à la Communauté de communes à Archamps avec une délégation du comité de Mössingen.

En mai, la fromagerie Bouchet de Beaumont-Le-Châble, la boulangerie Le Pain Grange à La Forge/Neydens et M. Bussat propriétaire récoltant de Neydens, ont participé à la Steinlachmesse, la grande foire commerciale de Mössingen.

Accueil en juin d'une délégation et du maire de Mössingen pour la cérémonie de clôture des festivités du 400^e anniversaire du Traité de Saint-Julien 1603-2003.

Soirée théâtrale en octobre au Centre ECLA à Vulbens au profit de l'action d'alphabétisation au Sénégal. Poursuite de cette action par le comité de Saint-Julien, initiée par le comité de Mössingen.

Réunion de travail de l'automne en octobre à Sonnenmatte dans le Jura souabe avec une délégation du comité de Saint-Julien.

Stand tenu en décembre par une délégation de Saint-Julien au marché de Noël de Mössingen. Le petit gain obtenu a été reversé au Téléthon de Viry.

Pour divers renseignements:

Ingrid Dallmayr à Présilly au 04 50 04 42 12
déléguée au Comité de jumelage

Projets 2004

Action de mémoire et de réflexion sur la paix lors d'un séjour dans le centre Albert Schweitzer à Niederbronn en Alsace pour de jeunes lycéens allemands et français.

Rallye découverte: connaissez-vous vraiment notre canton? Vous aurez l'occasion de le vérifier au cours d'un rallye découverte organisé le samedi 24 avril 2004, par le Comité de jumelage. Chaque équipe constituée d'une voiture et d'un équipage franco-allemand se mettra en route en début de matinée pour répondre aux énigmes préparées par M. Wolfgang Domzig. Celles-ci les promèneront à travers les dix-sept communes où elles devront dénicher, au détour des chemins, les trésors cachés du canton. En fin de parcours, chacune d'entre-elles se dirigera vers un lieu tenu secret où le rallye s'achèvera en réunion conviviale autour d'un buffet campagnard. Tout un programme en perspective. D'ores et déjà, vous pouvez vous inscrire pour le samedi 24 avril 2004 auprès de Sylvie Paturot à la Communauté de communes au 04 50 95 91 44

Projet RAID Jeun'Vois pour les 14 à 18 ans, les 15 et 16 mai 2004: Défi de type raid en équipe, où se succéderont des épreuves chronométrées (roller, VTT, course, parcours aventure) sur un circuit recouvrant l'ensemble du canton.
Tél. 04 50 95 92 60 Communauté de communes.

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES (Beaumont - Feigères - Neydens - Présilly)

Bilan positif pour 2003

L'exercice de l'année 2003 est positif, au Châble 47 personnes dont 2 premiers dons, se sont présentées à la collecte du 24 mai et 36 personnes dont 4 premiers dons sont venues à Feigères le 27 septembre 2003.

Grâce à l'activité et à la saine gestion de cette amicale, l'Association départementale pour le don d'organes et de tissus humains, l'École à l'hôpital et les patients atteints de mucoviscidose ont reçu des dons.

Rendez-vous en 2004 pour les prochaines collectes de sang:

le 6 mars à Neydens - le 5 juin à Présilly et le 25 septembre au Châble

Le comité vous en remercie par avance et vous communique que la cotisation pour 2004 de 5 € reste inchangée.

Amicale des donneurs de sang bénévoles
Beaumont-Feigères-Neydens-Présilly
B P 12 - 74160 Beaumont Le Châble

Socialement vôtre

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le CCAS informe que le portage des repas à domicile en liaison froide a débuté en septembre 2003. Ce service payant est mis en place pour les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes seules, les malades, les handicapés et autres cas spécifiques.



L'intercommunalité Beaumont – Présilly fonctionnant déjà pour l'école, le CCAS de la commune de Beaumont, à l'origine de l'initiative du portage des repas, a très gentiment accepté dans un premier temps, d'étendre ce service sur la commune de Présilly, pour des lieux proches du Châble, ce dont nous les remercions. La société Avenance, déjà fournisseur à la cantine scolaire de l'école «Beaupré», dépose tous les repas en cuisine scolaire sous froid. Les approvisionnements fonctionnent toute l'année. Un agent de la commune se charge de la livraison des repas dans des glacières individuelles. La tournée

de l'agent se situe entre 10 h 30 et 12 h 00. Actuellement, trois personnes de Présilly bénéficient ponctuellement ou exceptionnellement de ce service qui apporte non seulement un confort de vie mais également un réconfort à travers le bonjour et le sourire de l'agent qui livre le repas, une petite nouvelle au passage, un moment de communication tout simplement. Les personnes qui souhaitent des renseignements peuvent contacter la mairie au 04 50 04 42 50. Le secrétariat leur indiquera la marche à suivre et les informations nécessaires sur ce nouveau service.

☞ CCAS

LE RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE

Devant les difficultés croissantes autour des possibilités d'accueil des tout petits, un métier mérite d'être reconnu : assistante maternelle agréée indépendante.

Les personnes intéressées par ce métier doivent faire une première démarche par courrier à adresser au médecin du :

Service de protection maternelle et infantile (PMI)
Circonscription du Genevois français
4, rue du Mont-Blanc
74100 Annemasse
Tél. 04 50 37 53 26

Par la suite, vous serez conviées à une réunion d'information qui se déroulera en dehors des horaires scolaires et de la présence de vos enfants. Les informations et les échanges vous permettront une réflexion sur votre décision de vous engager ou non vers ce métier.

Le Relais assistante maternelle mis en place par la Communauté de communes depuis quatre ans est là pour valoriser l'accueil au

domicile des assistantes maternelles et améliorer le contexte de cet accueil. C'est un lieu d'informations pour les assistantes maternelles, les parents à la recherche d'un mode d'accueil ou en difficulté dans leur rôle d'employeur.

Être assistante maternelle avec l'accompagnement d'un relais, c'est :

- ☞ avoir un soutien dans sa pratique professionnelle,
- ☞ être éventuellement accompagnée lors de la mise en place des contrats, en cas de litiges ou de tensions, voire de conflits,
- ☞ bénéficier d'actions de formation continue et d'informations,
- ☞ avoir la possibilité de se rencontrer et de permettre aux enfants de se familiariser avec la collectivité autour d'activités ludiques lors des temps collectifs.

Pour joindre le Relais, des permanences téléphoniques sont mises en place
le lundi de 10 h 00 à 12 h 00
le mardi de 14 h 00 h à 15 h 00
le jeudi de 09 h 00 à 11 h 00
Relais assistantes maternelles
Communauté de communes
du Genevois
Bât. «ATHENA»
Site d'Archamps
74160 – ARCHAMPS
Tél. 04 50 95 91 40
Fax 04 50 95 92 69





Visite du relais dans l'ancienne école du Petit-Châble

Le relais assistante maternelle est une structure ouverte depuis plusieurs mois dans l'ancienne école du Petit-Châble. Il accueille tous les mardis matins, sauf pendant les vacances scolaires, les assistantes maternelles de notre commune et des communes environnantes ainsi que les enfants qu'elles ont en garde.

Ce groupe est animé par Cécile Legrand. Les buts de cette structure sont divers. Pour les assistantes maternelles, c'est un lieu qui leur permet de faire connaissance, d'échanger des avis, d'aborder des problèmes, même si on ne parle pas de tout en présence des enfants. De plus, ce relais leur permet d'acquérir de nouveaux procédés (idées pour le bricolage) et de pouvoir pratiquer certaines activités difficilement réalisables dans l'enceinte d'une maison. Pour les enfants, c'est un lieu de référence qui leur est adapté (petite table, jeux, etc). Ces rencontres en groupes sont une bonne transition avant l'entrée en maternelle. En effet, elles permettent aux enfants de découvrir les joies et « les déboires » de la vie en collectivité.



La matinée se déroule en plusieurs temps :

- le temps de l'arrivée,
- le temps de collectivité (atelier de bricolage, atelier de musique, etc.) qui a pour but de préparer

- un événement particulier (visite d'une ferme pédagogique, fête de Noël avec les parents),
- le temps où chacun fait ce qu'il veut (parcours d'obstacles, jeux dans la tente à boules),
- le temps de la pâte à modeler,
- le temps de la chanson (par exemple des chants de Noël pour préparer la fête en décembre).

Les assistantes maternelles et les enfants sont ravis de ces temps de collectivité, même s'il manque encore des jeux extérieurs pour l'été.

Je remercie ces dames ainsi que les enfants pour l'accueil chaleureux qui m'a été fait lors de ma visite.

Christelle Vulliet

L'ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE DU GENEVOIS

L'Aide à domicile, une aide matérielle mais aussi morale, des personnes âgées, handicapées mais également des familles en difficulté. À l'occasion de la semaine « bleue », celle consacrée aux personnes âgées principalement, l'Association dont le siège est à Annemasse, a fait bon accueil aux visiteurs lors de la journée « Portes ouvertes » en octobre 2003. Cette rencontre chaleureuse a permis, d'une part, aux personnes aidées par cette association et, d'autre part, aux représentants des municipalités adhérentes, de faire connaissance avec le personnel dirigeant et de visiter également les locaux. M^{me} Catherine Gavard-Rigat, directrice, rappelait que l'Association doit rester en étroit lien avec les CCAS pour les différentes aides apportées dans nos communes respectives.

M^{me} Catherine Gavard-Rigat nous présente le fonctionnement de cette association, les différents intervenants et leurs rôles.

Le rôle de l'Association est de maintenir le plus longtemps possible dans de bonnes conditions les personnes âgées, les handicapés, les malades à leur domicile. Elle peut aussi aider les personnes accidentées ainsi que les mères de famille pendant un délai plus court.

Les aides à domicile suivent régulièrement une formation interne continue avec comme objectif d'obtenir le diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale.

Les intervenantes apportent aux personnes aidées :
une aide technique: ménage, repassage, aide aux repas, démarches administratives...

une aide morale: savoir redynamiser la personne aidée en la faisant participer aux initiatives de sa commune en direction des aînés, l'aider à faire de courtes promenades, lui faire rencontrer son voisinage, l'aider à faire ses courses, la soutenir dans ses tâches journalières.

une aide physique : aide à la toilette...

une aide éducative: savoir stimuler la personne pour qu'elle accomplisse encore certaines tâches ména-

gères, savoir aussi la rééduquer en l'aidant à faire sa toilette même si elle n'en a plus envie. Sur la commune de **Présilly**, **six personnes** sont aidées régulièrement par le service pour environ soixante-dix heures mensuellement.



Association d'aide à domicile du Genevois
3, rue Naly
BP 118
74102 Annemasse Cedex
Tél. 04 50 92 32 56
Fax 04 50 37 08 89
E-mail: aideadomicile@wanadoo.fr

L'AIDE PERSONNALISEE D'AUTONOMIE **Qu'est-ce que l'APA ?**

L'APA est un droit :

universel : il concerne l'ensemble des personnes âgées de 60 ans et plus présentant une dépendance forte à moyenne, quel que soit leur revenu,

égal : les montants maximum de plans d'aide sont définis à domicile au niveau national,

personnalisé : modulé en fonction du degré de perte d'autonomie (groupe de dépendance, GIR) et des ressources de l'intéressé (participation).

À qui s'adresse l'APA ?

Condition d'âge : être âgé d'au moins 60 ans,
Condition de résidence : attester d'une résidence stable et régulière en France,

Condition de perte d'autonomie : relever d'une dépendance moyenne à forte.

L'APA s'adresse aux personnes qui, au-delà des soins qu'elles reçoivent, ont besoin d'être aidées pour accomplir les actes de vie quotidienne ou dont l'état nécessite d'être surveillé régulièrement.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au service suivant :

Direction de la protection sociale
Service APA
20, avenue du Parmelan BP 2444
74041 ANNECY Cedex
Tél. 04 50 33 51 51

Info Jeunes

UFOVAL

Les jolies colonies de vacances, merci papa, merci maman...

L'UFOVAL 74 lancera son guide vacances été 2004, présentant un éventail de séjours très variés pour tous les âges et toutes les destinations. Si tu as entre 3 et 11 ans, il te permettra de découvrir les différents centres de vacances ainsi que toutes les activités concernant les séjours proposés par la section Vacances de la FOL 74. Si tu as entre 12 et 17 ans, et que tu as envie de partager le plaisir de vivre des aventures avec d'autres jeunes, ce guide te présentera les caractéristiques de ses vagabondages en France ou à l'étranger.

Si vous êtes parents, ce guide consistera, au-delà de la présentation des séjours, à exposer les orientations et les solutions trouvées par l'UFOVAL afin de proposer à vos enfants des vacances créatives correspondant aux besoins de notre temps, mais ancrées dans une tradition de plus de cinquante ans.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à demander le guide à l'adresse ci-dessous et à contacter les responsables départementaux de l'UFOVAL pour tout renseignement complémentaire; ils vous aideront à mieux choisir, ainsi qu'à établir le coût du séjour (de nombreuses aides existent).

FOL/UFOVAL 74
3, avenue de la Plaine
BP 340
74008 Annecy Cedex
Tél. 04 50 52 30 00 - Fax 04 50 45 81 06
e-mail: ufoval@fol74.org
www.fol74.org

SNOWBOARD - SKI

Offre réservée aux jeunes de 12 à 17 ans

du 9 au 13 février 2004

5 JOURS - 5 STATIONS

Tu peux contacter la MJC de Viry

04 50 04 84 13



Événements

15^e TOUR DE PRESILLY

La chaleur caniculaire n'a pas facilité la tâche des cyclistes.

C'est toujours avec grand plaisir que Présilly accueille le vélo-club de Saint-Julien-en-Genevois sous la houlette de MM. Hellegouarch et Gilbert Gallay pour le traditionnel Tour de Présilly. Malgré des conditions climatiques difficiles, les 85 participants, minimes et cadets ont donné un joli spectacle et se sont battus jusqu'au bout. Les 32,8 km en huit tours pour les minimes furent remportés par Maxime Ivanoff du VC Bressan, devant Gaël Suchet du Guidon d'or à La Léchère et Thibaub Taboury du CC de Chambéry. Pour les cadets Loïc Carrez du CC du Haut-Doubs remportait la course des 58 km devant Sylvain Cogne de Chambéry CC et Florian Pescatori de l'US Culoz. M. le maire s'est fait une joie de remettre coupes, fleurs et récompenses à ces jeunes cyclistes que nous félicitons.



FERME OUVERTE

Bienvenue à la ferme en ce dimanche 10 Août 2003. Pour certains «ça a fait du foin», pour d'autres «y'a pas de quoi en faire un fromage».

C'est dans notre commune cette année qu'une journée «ferme ouverte» a eu lieu au Gaec Les Chenyys, situé au Petit-Châble chez Jean et Michel Masson et leur associé Alexandre Pachoud. L'organisation de cette journée a été rondement menée et nombreux ont été les visiteurs dans cette ferme, animée pour la circonstance. Une vraie fête de village avec repas côtelettes-frites, expositions, marché de fruits et légumes, petits parcours de tracteurs pour les enfants, promenade en calèche.

L'historique de la ferme Masson, l'organisation de l'exploitation, la composition et présentation du



troupeau, avaient été édités pour permettre aux visiteurs de suivre l'évolution de cette exploitation.

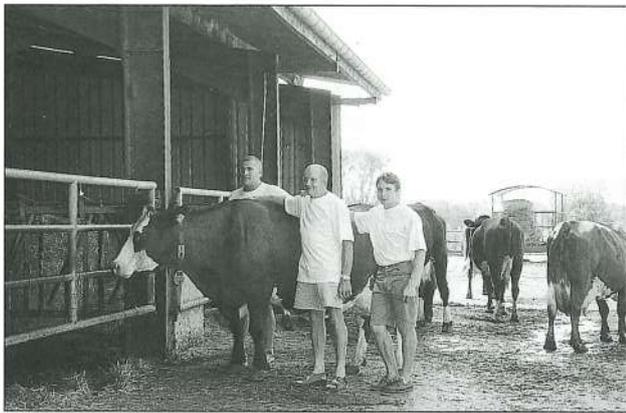
Pour les inconditionnels de la race d'Abondance, c'est là qu'ils ont pu rencontrer la vache de leur rêve!

Libeline par exemple, meilleure mamelle adulte du Spécial Megève 2003, meilleure lactation: 3^e, 7023 kg à 44.7 TB & 36,0 TP, à vous couper le souffle! Les spécialistes comprendront. Les belles abondancières ont pavoisé durant toute la journée devant leurs admirateurs.

Comme le rappelait M. le maire, de grandes manifestations furent organisées, il y a déjà douze ans, pour fêter le 100^e anniversaire de la race d'Abondance, qui s'appelait à l'origine la race chablaisienne. Et à cette occasion, fut évoqué le rôle très important joué par les agriculteurs de Présilly en particulier, dans le développement et l'amélioration de la race, juste avant et après la guerre. Des foires-concours de la race d'Abondance avaient lieu au Châble puis au chef-lieu de Présilly, ce qui explique la présence des anneaux pour attacher les vaches, tout le long du mur de soutènement du chemin de l'église de Présilly.



La race d'Abondance fut fortement relancée dans notre commune où les bêtes de race étaient inscrites au herd-book⁽¹⁾ et la qualité du lait soumise au contrôle laitier volontaire, ce qui était un gage im-



Alexandre Pachoud, Jean Masson et sa vache Lys, Michel Masson

portant de qualité. Les éleveurs de Présilly furent parmi les premiers du département à s'inscrire au Contrôle laitier.

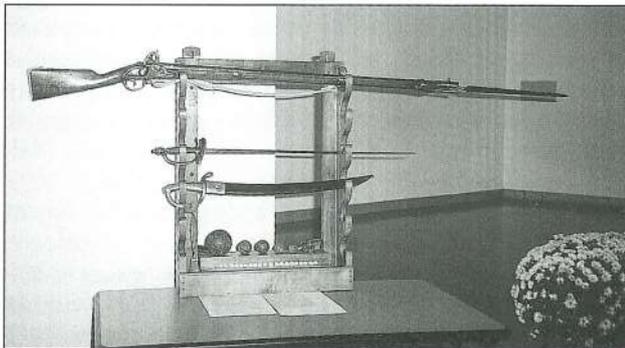
Gage de qualité pour cette journée «ferme ouverte», ambiance d'autrefois, simplicité, convivialité. Tous les intervenants méritent des félicitations.

(1) Herd-book : répertoire du troupeau

LA SALEVIENNE

L'armée de Napoléon à Présilly!

Un fusil «clarinette», des sabres, des boulets retrouvés sur les lieux des affrontements entre les troupes françaises et autrichiennes; le décor était planté dans la salle des fêtes de Présilly le samedi 25 octobre. On se serait cru au cœur de la bataille du 1^{er} mars 1814 où les ennemis abandonnent la Côte, repoussés par le général Dessaix. Pendant ce temps, le village de Thairy est le théâtre de terribles combats à la baïonnette. Le général Serrant lui aussi aura beaucoup de peine à faire fuir les Autrichiens qui étaient postés à Pomier, au Châble et à Neydens.



Captivants ont été les récits des conférenciers, Jean-Claude Buzzini et Ronald Zins, passionnés de Napoléon, qui ont su retracer avec brio la bataille napoléonienne contre les Autrichiens en Savoie et dans le Dauphiné. Ces excellents orateurs ont répondu aux questions d'un large public qui n'a pas manqué de leur adresser un tonnerre d'applaudissements bien mérités.

DEBLOK MANIVELLE POUR LE REPAS DU CCAS

Deblok Manivelle, un duo qui ne débloque pas du tout et qui tourne bien la manivelle. Une chanteuse, un musicien accompagné d'un orgue de Barbarie, ce duo de Chambéry a animé le repas offert à nos «anciens» par le CCAS. Des chansons de jadis qui ont fait vibrer le cœur de certains et en ont fait danser d'autres.



En ce dernier jour de novembre, tous les retraités de Présilly étions réunis comme chaque année autour d'une jolie table pour un succulent repas offert par le CCAS. Nous sommes toujours très contents de nous retrouver pour papoter un peu avec chacun. Nous avons passé une belle journée animée par Deblok Manivelle, un charmant couple accompagné d'un orgue de Barbarie, plein d'anciennes chansons interprétées par la charmante chanteuse avec sa très belle voix. Nous remercions ce duo plein d'humour qui nous a fait revivre le temps de notre jeunesse. Enfin voilà l'après-midi qui se termine et nous remercions tous les membres du CCAS pour leur dévouement et leur gentillesse. À l'année prochaine.

Georgette Bocquet



Les membres du CCAS ont décidé de souhaiter l'anniversaire de tous les «jeunes anciens» lorsqu'ils franchissent le cap d'une décade en leur rendant une

visite accompagnée d'un petit cadeau. Ce fut vraiment une surprise très sympathique, tenue secrète, pour ceux qui inaugurèrent cette initiative comme M. Pierre Demolis, M^{me} Thérèse Mégevand à Villaz, M. Claude Girod, M. Georges Bonhomme qui malheureusement nous a quittés, M^{me} Marie Sérís, M^{me} Cécile Kadéja et M. Roger Masson.

11 NOVEMBRE

85^e anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre de 1914-1918

M. le maire remercia les personnes présentes à cette cérémonie et rappela quelques événements particuliers de cet épouvantable conflit mondial qui fit des millions de victimes avant de procéder à la lecture du traditionnel message de M^{me} la secrétaire d'État aux Anciens Combattants. Un honneur a été rendu à la mémoire des disparus de notre commune. Dans ceux qui en réchappèrent et qui sont encore en vie aujourd'hui, ils ne seraient plus que trente-six en France, l'un deux, Charles Binet, 107 ans, vit à Servrier. «Alors que nous sommes assaillis par un déluge d'informations tragiques provenant du monde entier, essayons de notre mieux d'être des acteurs de paix dans tous les gestes de notre vie quotidienne» concluait M. Déprez.

TELETHON 2003

Téléthon 2003 à Feigères le 6 décembre. Formule midi «diots, pommes de terre, salade, fromage»

Nouvelle formule pour le Téléthon 2003, regroupant les communes de Beaumont, Feigères et Présilly. Les moules frites du soir ont laissé la place cette année aux diots et pommes de terre le midi. Sans doute une galanterie des moules frites que les pommes de terre et les diots n'ont pas eu le temps de remercier puisque les nombreuses assiettes servies, ont été vidées en un clin d'œil.

Les différentes activités au cours de la journée ont eu du succès; depuis le lâcher de ballons dans les écoles de Feigères et de Beaumont-Présilly, en passant par le cross, le chant des enfants, le théâtre, le lancer de bottes, les jets des pompiers, et la tom-



bola, cette journée d'exception a permis de récolter 5 504,76 €, jolie somme pour une nouvelle formule jour. Les esprits s'échauffent déjà pour l'an prochain et font travailler leurs méninges pour trouver de nouvelles idées et de nouvelles bonnes volontés. «Gagnons du temps, de l'espoir, gagnons la vie».

LA FAMILLE CAMBIN ET L'ICÔNE

Une icône de la Vierge dans notre église offerte par Diane Cambin. Pourquoi Diane Cambin, a-t-elle tenu à la réaliser pour notre communauté de Présilly?

Ceci est une très longue histoire:

Au début des années 80, alors qu'il travaillait à sa généalogie, Claude Mégevand, président de La Salévienne, a remarqué une annonce dans la revue de généalogie de Savoie sur la recherche du patronyme Cambin. Connaissant à la fois le nom de famille Cambin et le lieu-dit du même nom, qui est maintenant remplacé par celui de «Petit-Châble», il communiqua à Gastone Cambin, qui habitait à Lugano dans le Tessin, les renseignements en sa possession. De cette annonce sont nées une amitié et des échanges fréquents avec La Salévienne et des habitants de Présilly.

Gastone Cambin était un homme exceptionnel bien que d'une grande modestie: il avait tant de cordes à son arc: architecture, dessin graphique publicitaire, xylographie. Artiste et chercheur, passionné d'histoire, spécialiste en héraldique et en généalogie, auteur d'ex-libris précieux et de timbres pour la Confédération helvétique, édités par Pro Juventute, auteur de toute une série de publications spécialisées ou non. Muséologue, il fut le moteur d'importantes initiatives comme la création de musées régionaux. D'ailleurs, à Présilly même, quand il découvrit la maison de Mikerne, il en est tout de suite tombé amoureux; et de cette rencontre est née la première idée de sauvegarder cette maison avec la perspective d'en faire un musée. C'est elle qui deviendra la Maison du Salève.

Mais, indubitablement, ses grandes passions furent l'héraldique, ou science des blasons, et la généalogie. Pour ce qui nous concerne, il conçut et réalisa le blason de Présilly, celui de La Salévienne puis celui de Beaumont. Et il aurait fait tant d'autres choses avec nous et pour nous si la mort ne l'avait emporté il y a déjà 12 ans.

Diane est donc la nièce genevoise de cet homme si plein de talents. Elle n'en manque pas elle-même et digne fille de son père, Roger, frère de Gastone Cambin, qui était lui-même très artiste.

Biologiste de métier, Diane Cambin a dessiné très tôt et s'est intéressée depuis longtemps aux icônes. Pour commencer elle les faisait au pastel. Mais cela ne la satisfaisait pas et elle fit appel à un ami, moine du mont Athos, pour qu'il lui apprenne les techniques ancestrales de l'icône. Car peindre une icône

n'est pas aussi simple qu'on pourrait le penser. Voici quelques principales étapes de sa réalisation.

On utilise un panneau de bois, celui-ci est en châtaignier et mesure 41 x 30 cm. Les planches sont rassemblées, soutenues à l'arrière par des traverses. On encolle le panneau avec deux couches de colle d'esturgeon ou de lapin très chaude afin d'éviter les fentes. On colle sur le panneau une solide toile de lin; cette opération s'appelle le marouflage, que l'on recouvre de couches successives d'une préparation faite de craie, mélangée dans une solution aqueuse à de la colle extraite de nageoires d'esturgeon ou *levka*. Entre chaque couche, il y en a au moins 7 ou 8, le panneau est poncé afin d'obtenir une surface parfaitement lisse.

Le panneau enfin prêt, l'artiste commence la peinture proprement dite. Le dessin est d'abord esquissé puis reporté sur le panneau. Il est ensuite gravé sur celui-ci et l'artiste peint les parties dorées. Le peintre passe le dessin au pinceau puis applique la couleur de base sur laquelle il retrace le dessin au pinceau. À l'inverse de la peinture occidentale où on fait d'abord les couleurs claires puis de plus en plus foncées, dans la peinture byzantine, on va des ténèbres vers la lumière, des couleurs foncées puis de plus en plus claires. On procède donc à trois éclaircissements successifs puis on réalise les finitions: le fond, l'auréole et le cadre, la calligraphie, le vernis. Bien sûr, la couleur est faite selon la technique traditionnelle. Elle se compose de pigments naturels, de terres de différentes couleurs, d'ocres et de pierres contenant des métaux: malachite, cinabre, minium, etc. Ces pigments, finement broyés sont mélangés à du jaune d'œuf, selon la technique de la tempera.

Il va sans dire que la réalisation d'une icône demande énormément de temps et Diane Cambin a mis deux ans pour réaliser celle-ci. Bien sûr, ayant un emploi, elle n'a travaillé à cette icône que pendant ses moments de liberté. Mais durant ces six derniers mois, tous ses week-ends étaient consacrés à cette peinture. Diane a tenu également à réaliser un vase à fleurs pour accompagner son icône.

Venons-en à la description de cette «image» de la Vierge, car le mot «icône» en grec signifie «image», une image sainte.

C'est une Vierge du Perpétuel Secours ou de la Passion.

Elle est inspirée d'une Vierge qui se trouve en Crète. Mais le visage de cette Vierge est moins triste que sur le modèle. Car, dans l'art byzantin, si on se doit de reproduire exactement des modèles traditionnels, et ceci était déjà valable au début de la peinture des icônes, on peut admettre certaines modifications mineures qui font d'ailleurs évoluer cet art.

La Vierge est représentée à mi-corps, l'enfant sur son bras gauche. Il tient les mains de sa mère entre les siennes. Une de ses sandales s'est détachée de son pied. Il tourne le dos à sa mère car Il sait et a une vision dans laquelle il voit sa Crucifixion. La Vierge ne regarde pas son Fils mais déjà l'humanité.

Le groupe de la Vierge et de l'Enfant est entouré par deux archanges ailés portant les instruments de la Passion. A gauche, l'archange saint Michel porte la lance et l'éponge avec le fiel, à droite l'archange Gabriel porte la croix et la couronne d'épines. La croix est une croix orthodoxe dont les croisillons inégaux surmontent une petite barre oblique.

Les lettres grecques inscrites de chaque côté de la tête de la Vierge sont les premières et dernières lettres de «*Meter Theou*»: la Mère de Dieu, telle qu'elle a été définie au concile d'Ephèse et celles placées devant l'enfant, *iota sigma*, *ki sigma*, signifient Jésus Christ.

Il n'y a pas d'ombre sur ce tableau: l'éclairage est celui de la lumière divine.

Le fond est or. L'or, couleur incréée qui n'existe pas dans la nature, est un signe de la gloire de Dieu.

C'est donc le fruit d'une recherche artistique, d'un long travail effectué avec beaucoup d'amour qui ont produit cette magnifique icône que Diane Cambin a voulu offrir aux habitants de Présilly, village où ont vécu ses ancêtres.

Enfin, au nom de tous les habitants de Présilly et aussi des paroissiens de nos quatre paroisses et du père Amédée, nous remercions Diane Camin pour cette magnifique réalisation artistique qui a marqué de façon exceptionnelle, notre fête patronale de saint Clément. Merci à Gérard d'avoir réalisé une très belle vitrine pour abriter cette icône.

☞ Marielle Déprez



La parole à



ASSOCIATION LE VENT DES SONS

Le Vent manque de souffle !

L'association du Vent des Sons est constituée de bénévoles participant à l'animation de notre commune. Elle organise actuellement trois manifestations par année :

La fête de l'été, fin juillet

Le thé dansant, fin octobre

Le réveillon de la Saint Sylvestre



La fête de l'été, malgré une météo capricieuse, s'est déroulée dans une bonne ambiance, chaleureuse et conviviale.

Nous avons eu le plaisir de constater la présence croissante d'habitants de Présilly que nous remercions d'être venus. Nous espérons qu'ils ont apprécié les efforts des organisateurs et les différents groupes musicaux qui ont animé cette journée.

Quant au réveillon du 31 décembre, étant obligés de limiter les places, nous regrettons de n'avoir pu satisfaire toutes les demandes et d'avoir déçu quelques personnes.

Comme toutes les associations, notre équipe souffre d'un manque de bénévoles et s'épuise.

C'est avec plaisir que nous accueillerons tous les nouveaux volontaires et ferons le maximum pour qu'ils se sentent à l'aise au sein de l'équipe.

Anciens habitants et nouveaux arrivants de Présilly et des environs, n'hésitez pas à prendre contact avec M. Gabriel Maxit, président du Vent des Sons au 04 50 04 42 45

Nous comptons sur vous pour venir nous épauler et passer de bons moments de franche camaraderie.

Le Vent des Sons vous en remercie

LE CLUB DES AINES DE MONTAILLOUX



Le club des Aînés vous communique son calendrier et vous donne rendez-vous tous les 15 jours, les lundis après-midi dès 14 h 00 à la mairie de Présilly :

**Lundi 26 janvier – 9 février – 23 février
8 mars (Loto) – 22 mars – 13 avril – 26 avril.**

Au mois de mai, prévision du repas de la fin de saison du club.

Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées à se joindre au club et peuvent contacter M. Raymond Vesin, président, au 04 50 04 40 13



Quoi de neuf

LE MONTAILLOUX VTT CLUB

Bon démarrage pour cette nouvelle association qui nous donne de ses nouvelles après quelques mois d'activités.

Le 28 septembre 2003: un dimanche pas comme les autres... Eh! oui, ce dimanche-là, le Montailleux VTT club avait préparé une belle fête de famille autour du local du club: sortie VTT-loisirs, apéritif, repas, course VTT pour les enfants, des desserts pour tous. Tout avait été prévu... sauf le déluge et le vent qui n'ont vraiment pas épargné cette journée. Mais qu'importe, si la sortie VTT et la course-enfants se sont diluées sous les trop grosses averses, tout le reste a été maintenu. Un apéritif engageant, un repas plus que joyeux et convivial, et des desserts à reconforter l'infortune sportive du jour.

Certains se sont démenés comme des maîtres-cuisiniers, faisant de cette potée aux choux un délice que petits et grands ont su apprécier à leur juste valeur. D'ailleurs tous les cyclistes présents ont pu apporter leur touche personnelle: entre ceux qui ont pu monter contre vents et pluies une tente protectrice, ceux qui ont épluché les oignons avec une émotion visible, ceux réputés pour leur doigtée en ouverture de bouchon de bouteilles... Que de talents démontrés ce jour-là! Et rendons hommage aux compagnes de ces cyclistes invétérés: elles se sont fait fort de confectionner des desserts plus alléchants les uns que les autres. Et les enfants dans tout cela... Ils ont montré leur indulgence devant une course annulée et ont su apporter une jeune ambiance pleine de bonne humeur et de rires prometteurs.

Mais conter cette journée sans parler du défi lancé entre chaque vététiste d'aller quand même parcourir le sentier sous la pluie et le



froid, ce serait manquer un épisode ô combien épique. Chevauchant leur coursier, il fut quand même difficile pour tous, après un bon repas, d'accrocher les pédales, de maintenir ces vélos tout temps dans la bonne direction et de rester assis sur la selle... Au premier et seul tour, tous avaient changé de couleurs, les vététistes comme les vélos méritaient un nettoyage en profondeur et pour certains, les chutes avaient été «déroutantes»; un vélo un peu vrillé, mais surtout un vététiste plus hardi s'était vu désarçonner sans attendre... bref... quelques bleus de-ci de-là, et surtout des rires pour ces fous de VTT.

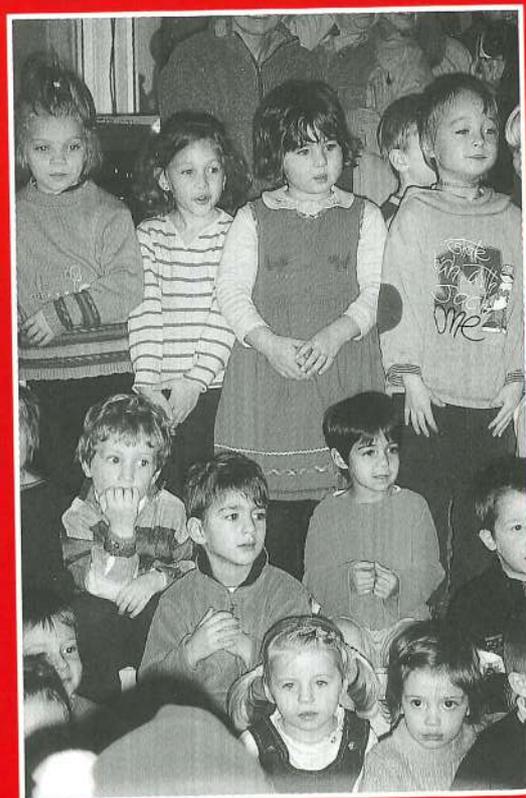
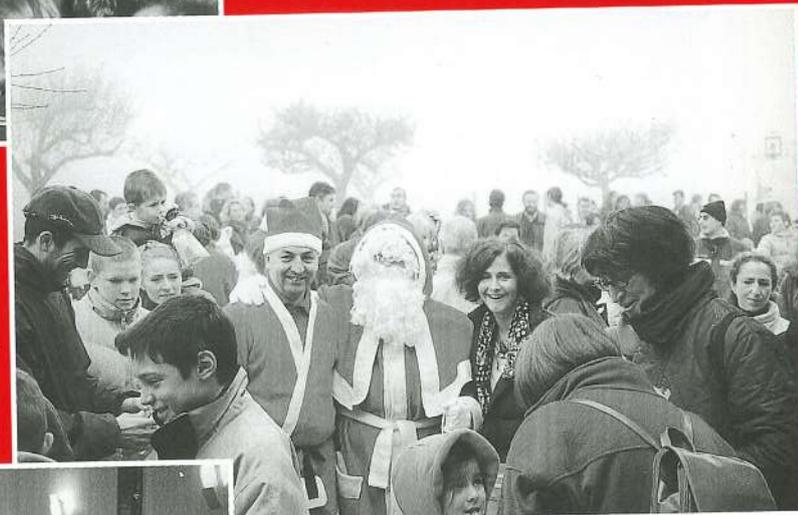
Qu'à cela ne tienne, cette journée concluait de belle manière une saison 2003 déjà bien remplie d'escapades roulantes et sauvages.

✉ Michèle Dubois

La prochaine assemblée générale du Montailleux VTT Club se tiendra le 27 février 2004 à l'ancienne maison Chamot, 780 rte du Mont-Sion à Présilly. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :
A. Lehoux, président,
au 04 50 04 47 68
ou J.-F. Beaupère, secrétaire,
au 04 50 04 48 04.

Programme des sorties qui ont été organisées par différents clubs de Haute-Savoie et d'autres régions:

Clubs	Sorties 2003	Nombre de km
Belley	27 avril	45
Viry	09 juin	50
Thônes reblochon	02 juin	35
Les Portes du Soleil (les 3 Vallées)	29 juin	40
LA VTTticime aux Carroz d'Arâches	27 juillet	60
Plateau du Retord (Bellegarde)	18 octobre	40
La Forestière (Jura)	21 septembre	70
La Grande Margot à Nantua	12 octobre	40
Transvolcanique en Auvergne	20 octobre	160



fête de l'école
à Beupré

Pouletabille



ROULETABILLE FAIT DE L'ESCALADE

Qu'est ce qu'une Via Ferrata ?

C'est en Italie dans les Dolomites, au début du siècle dernier, qu'ont été équipées des parois rocheuses de câbles, marches, mains courantes, permettant de les parcourir en s'assurant uniquement au moyen d'un baudrier muni de deux longes avec mousqueton.

On ne sait pas exactement si c'était lors de la guerre contre les Autrichiens pour déplacer ou approvisionner des combattants, ou simplement la possibilité pour les populations locales de traverser des parois abruptes infranchissables.

La pratique de l'alpinisme, de l'escalade ou de la varappe (n'oublions pas que le mot vient du couloir des Varappes au Salève au-dessus de Collonges) demande un équipement et des connaissances spéciales, alors qu'une via ferrata permet de s'aventurer seul, avec un équipement simple et en toute sécurité dans des parois verticales.

Sur notre commune, au hameau de Pomier, il existe une Via Ferrata qui pourrait plaire à nos grimpeurs. Elle a été créée avec l'accord du propriétaire de l'endroit en 1999 par le CAG, Club alpin de Genève sec-

tion de Carouge, elle est entretenue par les services des sports de la ville de Genève.

Jacques Beraclier, avocat originaire de Laconnex, membre du CAG, amoureux du Salève, s'est tué lors d'une randonnée à ski sur les crêtes du Jura, et sa famille, pour perpétuer son souvenir, a fait un don pour réaliser cette via ferrata.

Altitude: Départ 950 m – Arrivée 1020 m

Temps: Montée 40 minutes - Descente 30 minutes par le sentier des Convers

Difficulté: Assez difficile

Équipement: Baudrier avec deux mousquetons et ralentisseur

Accès: Sentier des Convers, à 20 minutes de marche du début du chemin.

Traverser le hameau de Pomier, 50 mètres après la ferme Veyrat tourner à gauche et laisser les voitures dans la place à bois des Convers en bas du sentier.

Bonne grimpelette!

Infos utiles

Salle communale

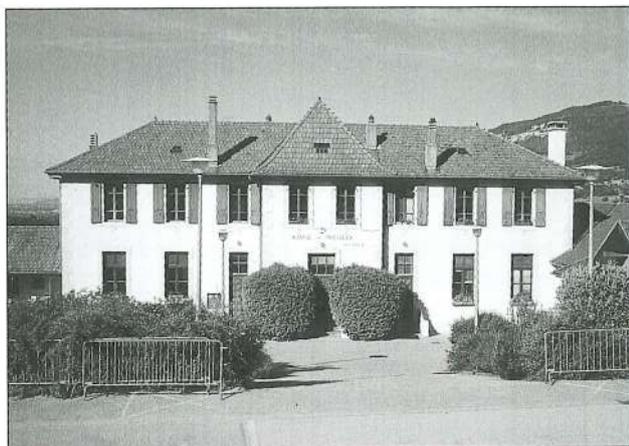
Tarifs de location

Nous vous communiquons les tarifs de location actuellement en vigueur.

Ces tarifs sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année sur décision du conseil municipal.

	<u>Habitants de Présilly</u>	<u>Extérieurs à Présilly</u>
Grande Salle	137.20	182.90
Cuisine	<u>76.20</u>	<u>106.70</u>
Total	213.40	289.60
Cautions	228.00	228.00
Vin d'honneur	76.20	91.50
Petite salle	30.50	45.70
Cautions	30.50	30.50





AVIS A LA POPULATION

Nouveaux Habitants

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre commune et vous conseillons vivement de vous présenter en mairie munis de votre pièce d'identité ou livret de famille pour accomplir les formalités d'usage. Il est important de pouvoir vous recenser. Nous pourrions vous fournir des renseignements sur nos services ou activités dans notre commune.

Nous rappelons aux propriétaires qu'ils doivent tenir la mairie informés la mairie de leur changement de locataires.

Élections

Au cours du 1^{er} semestre 2004, trois scrutins importants auront lieu :

les 21 et 28 mars : élections des conseillers généraux et des conseillers régionaux (en même temps)

le 13 juin : élections européennes.

ALLO, SERVICE PUBLIC

Ministère de la fonction publique

La première réponse à vos questions administratives

Appelez le 3639

du lundi au vendredi de 08 h 00 à 19 h 00

et le samedi de 09 h 00 à 14 h 00.

La Mairie

Tél. 04 50 04 42 50

Fax 04 50 04 55 61

Adresse e-mail:

accueil@presilly.mairies74.org

Ouverture du secrétariat au public

Lundi 14 h 00 à 16 h 00

Mercredi 09 h 00 à 12 h 00

Jeudi 17 h 00 à 19 h 00

Vendredi 14 h 00 à 16 h 00

Permanence du Maire sur rendez-vous

Jeudi 19 h 00 à 20 h 00

École Beaupré - Beaumont - Le Châble

École primaire Tél. + fax 04 50 04 59 58

École maternelle Tél. 04 50 04 47 43

Secrétariat SIVU Beaupré

Tél. + Fax + Répondeur 04 50 04 47 04

Établissement d'accueil de la petite enfance à Viry

« Au Pays des p'tits pioux »

Immeuble Les Capucines

157, Les Prés Bois

74580 - VIRY

Tél. 04 50 04 76 84

Ouverture

Lundi au vendredi 07 h 30 à 18 h 30

Permanence de la directrice

M^{lle} Marielka Verot

Mardi 08 h 00 à 11 h 00

Jeudi 15 h 00 à 18 h 00

Déchetterie cantonale au Châble

Tél. 04 50 04 41 67

Ouverture du lundi au samedi sauf jours fériés

De mars à octobre

09 h 00 à 18 h 00

De novembre à février

09 h 00 à 17 h 30

État Civil



NAISSANCES

Manon a déjà trois prétendants!

Abel Joseph Genoud né le 5 juillet 2003
fils de Marie De Calignon et Denis Genoud
184, chemin de Clairjoie – La Tuilière

Diego Serrano né le 19 août 2003
fils de Sophie et Jean-Michel Serrano
35, chemin de la Tuilière – La Tuilière

Manon Pecqueur née le 26 août 2003
fille de Catherine Brumm et
Olivier Pecqueur
132, route du Bé D'lè *La Rénovée*
Chef-lieu

Tristan Blondin né le 2 octobre 2003
fils de Karen Lorin et Dominique Blondin
376, route du Moulin
Hameau du Petit-Châble

Bienvenue à tous ces bébés et
félicitations à leurs parents.

MARIAGES

Jean-Marc Tomson
et **Natacha Lavorel** le 19 juillet 2003
33, route de Thairy
Saint-Julien-en-Genevois

Nicolas Rouy
et **Fanny Vogel** le 9 août 2003
49, chemin de la Cure
Chef-lieu

Marcel Morel et
Marie-Monique Martin le 11 octobre 2003
880, route de Beauregard
Hameau de Beauregard

Philippe Dupont
et **Gabriela Baroianu** le 25 octobre 2003
8, chemin des Sampareils
Hameau de Beauregard

**Nous adressons nos meilleurs vœux de
bonheur à ces nouveaux couples.**

DECES

Angeline Brand (92 ans) le 03.09.2003

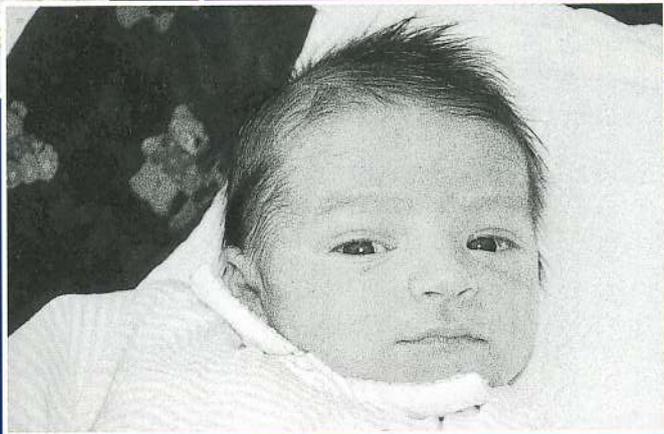
Joséphine Vesin (94 ans) le 05.11.2003
enterrée à Saint Julien-en-Genevois

Avec notre meilleur souvenir pour
Angeline. Nous présentons
nos plus sincères condoléances
aux familles.

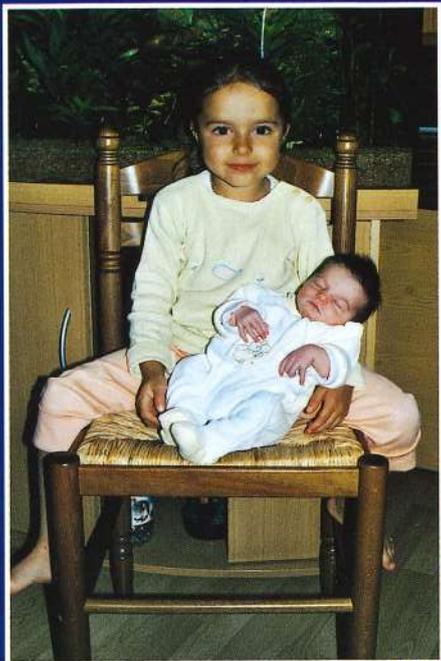
**La période des fêtes est parfois doulou-
reuse pour ceux qui ont perdu leurs
proches. Nous avons une pensée pour eux
et pour ceux qui nous ont quittés.**



Abel Joseph



Diego

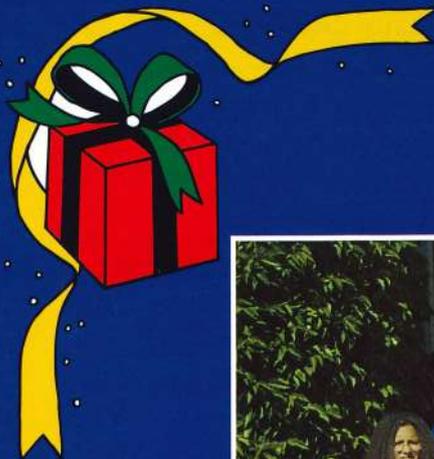


Manon

Gabriela et Philippe Dupont



Fanny et Nicolas Rouy



Natacha et Jean-Marc Tomson

